

On applaudit
la venue
du journal.
«Continuum».

LE POLYSCOPE

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE POLYTECHNIQUE

Volume XI, Numéro 1

De toute façon, on est les meilleurs

6 septembre 1977

Dehors les Anglais

Au Polyscope cette session, nous de l'équipe, tendons la perche aux éventuels journalistes étudiants qui aimeraient exprimer leurs opinions, leurs arguments et toute autre idée sur le débat national qui s'amorce au Québec.

Nous consacrerons donc dans les prochaines éditions quelques pages sur le sujet, ouvertes à tout étudiant d'ici ou d'ailleurs intéressé à donner son point de vue sur le sujet.

On sait que le débat sur la question nationale bien qu'important, n'obtient pas l'unanimité des opinions.

Voici les conditions d'éligibilité de vos articles:

1. Les articles devront être écrits en français;
2. Une sélection des articles les plus représentatifs sera effectuée;

3. L'article ne devra pas excéder deux pages dactylographiées.

A la fin du débat, une synthèse de tous les articles reçus sera produite par l'équipe du Polyscope pour permettre de connaître l'opinion étudiante sur la question.

La durée du débat s'étend sur une période de quatre semaines et il débutera au troisième numéro du journal.

Les jeux sont faits.

Une autre été vient de se terminer, une autre saison scolaire va recommencer. Pour certains ce fut une période de travail ardue, pour d'autres ce fut le moment désiré pour prendre un petit repos. Le temps maintenant est venu de réintégrer notre déguisement d'étudiant (pour le mieux ou pour le pire). De longues heures de cours sans fin, des travaux personnels insolubles, des quizzes, des maux de têtes et des brûlements d'estomac. Que de belles phrases pour encourager les nouveaux étudiants!!

Je suis pessimiste me direz-vous, je ne crois pas, je suis tout simplement trop réaliste. Cessons toutes ces stupidités, les cours sont captivants, les professeurs sont tous dynamiques, les travaux sont faciles, les quizzes sont de niveau inférieur et la santé est bonne. La vie est belle, vive l'Ecole Polytechnique!!!

En relisant le petit bout de texte qui précède, j'ai nettement l'impression que moi j'ai trop travaillé cet été. C'est peut-être aussi parce que je commence ma troisième

année et que ça fait déjà deux ans que j'étudie à l'Ecole Polytechnique. Mais qu'est-ce qui se passe je retombe encore sur les épaules de ces fameux cours de génie.

La prochaine année sera certes une première expérience pour les nouveaux étudiants et une dernière pour les anciens. Tous ensemble nous formons une très grande famille et nous espérons que l'année qui suivra ne s'éteindra pas sur un tas de bûches mouillées. Nous aurons malheureusement à subir le tapage et le bruit d'une construction trop tardive. Nous aurons malheureusement à faire face à une réorganisation des activités étudiantes (déménagement nouvelle section de l'école). Nous aurons aussi à nous priver de cafétéria pendant quelques semaines. Heureusement ce n'est rien qui puisse entraîner une chicane de famille.

Maintenant que les cours sont recommencés nous sommes tous dans le même hâteau, nous sommes tous ici pour réussir à peu près le même cours. Il ne faut surtout oublier que rien ne peut

nous empêcher de faire autre chose. Il y a tant d'activités qui peuvent nous intéresser; radio, journal, sports, télévision, conseil départemental, party, ANEQ, conseil d'administration, initiation, éducation, etc... N'oublions pas une chose, plus il y aura de participation plus il y aura de plaisir.

Cette année encore il y en aura pour tous les goûts; des syndicalistes les plus chevronnés aux sportifs les plus accomplis. Qui que vous soyez, sautez sur l'occasion de vous divertir et oubliez un peu vos tracas journaliers.

Même si mes idées sur le cours de génie à l'Ecole Polytechnique vous semblent très imprécises et surtout incohérentes ne vous en faites pas, c'est ma façon bien personnelle de vous souhaiter la bienvenue.

Avant de vous quitter j'aimerais souhaiter à chacun d'entre vous le meilleur succès est espérer une participation des plus active de votre part.

Marc Patry, président A.E.P.

Sommaire — page 3, 4, 8, 9, 12, 16 pas de publicité
le reste: publicité

CHERS ÉTUDIANT(E)S

Spécial de réouverture

à l'occasion de notre

15^e anniversaire

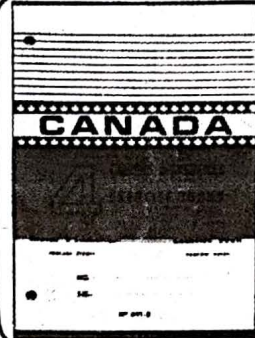


STYLOS À BILLE
de marque «STAEDTLER»
bleus, rouges, noirs et verts,
pointes fines ou moyennes

10¢ chacun
ou boîte de 10 pour **77¢**



500
feuilles
mobiles
pour
\$1.89



Paquets
de 4
cahiers
d'exercices
pour
59¢



**Calculatrice
SHARP
E1-201
pour
\$8.49**



250
feuilles
mobiles
pour
\$1.00



Couvert
à anneaux
capacité de 1"
pour
\$1

Nous avons aussi sur place un service de réparation pour dactylos.

Profitez de nos spéciaux pour épargner temps et argent en nous rendant visite.

Là où vous trouverez sûrement l'article manquant pour bien travailler.

Nous avons rénové notre magasin pour le rendre plus spacieux et plus moderne avec un grand choix d'articles dont vous aurez sûrement besoin :

- Le matériel pour dessinateur
- Le matériel d'artiste
- Une gamme complète de plumes fontaines
- Dactylos et calculatrices
- Le papier et livres de comptabilité
- L'ameublement pour vos bureaux
- Une gamme complète d'articles de bureau
- Le papier Bond pour vos copieurs
- La réparation de vos dactylos

FOURNITURES DE BUREAU ET SCOLAIRES

5301, av. Gatineau,
Montréal, Qué.

737-3659


Papeterie Jacques INC.
(près de l'Université de Montréal)



COMPLIMENTS
DE

GATEHOUSE-LA SALLE INC.

DISTRIBUTEUR DES PRODUITS



Journal de L'Association
des Etudiants de Polytechnique
Campus de l'Université de Montréal
Case postale 6079 - succursale «A»
Montréal, Québec, H3C 3A7

Téléphone: 344-4748

Ont collaboré à la réalisation de ce numéro:

Marc Gendron	Ronald St-Amour	Guy Nollet
Claude Olivier	Daniel Cyr	Guy Massicotte
Bernard Legault	Léo Danylo	Denis Desjardins

Dactylo: Micheline Jacob, Michèle Longpré
 Relationniste: Guy Dorval
 Publicitaire Conseil: 3422, rue Durocher, suite 19,
 Montréal
 Tél.: 849-6466-2897

Tirage: 10,000 exemplaires Publications: 24 numéros
 Dépôt Légal - Bibliothèque Nationale du Québec.

TOMBEE DES ARTICLES: mardi 4h00
 MISE EN PAGE: mercredi soir au B-136

As-tu lu le nouveau magazine de l'ANEQ:
le QUÉBEC ÉTUDIANT

LA GRATUITÉ SCOLAIRE : HISTORIQUE

La question de la «gratuité scolaire» a été posée dans le milieu étudiant dès 1945, par le Quartier Latin qui proposait alors une «campagne pour l'enseignement universitaire gratuit». Par la suite l'idée fut reprise par divers organismes et provoqua un long débat sur les problèmes sociaux dans le domaine de l'éducation. Etudes économiques, grèves étudiantes, siège du bureau du premier ministre (M. Duplessis)... les initiatives se suivent portant sur la démocratisation de l'accès à l'éducation plutôt que sur la gratuité scolaire proprement dite. En 1960, le parti libéral québécois inscrit la gratuité scolaire à son programme électoral. A cette même époque la défunte AGEUM (Association Générale des Etudiants de l'Université de Montréal) s'oriente fermement dans une «lutte à finir» en vue de la gratuité scolaire à tous les paliers.

Il demeure cependant évident que la gratuité scolaire comme en témoignent des expériences quotidiennes, est loin de recueillir l'adhésion totale du milieu étudiant et encore moins de l'ensemble de la population.

Le principe de la gratuité scolaire généralisée se limite à de nombreuses objections que l'on peut classer sous deux titres:

Les préjugés traditionnels:

Pour une partie de la population, l'opposition à la gratuité scolaire repose sur une argumentation primaire mais fortement ancrée. Il y a méprise sur les buts et les conséquences de la culture «si tout le monde va à l'université qui conduira les taxis et qui videra les poubelles?». Il y a aussi les préjugés à l'égard des étudiants à qui il ne suffit pas d'avoir des autos et de manger au restaurant, mais qui veulent par surcroît que le peuple paye leurs études pour qu'ils puissent mieux l'exploiter par la suite.

La critique idéologique

Pour certains milieux particulièrement sensibilisés, la gratuité scolaire ne constitue qu'une mesure de caractère tout à fait secondaire dans le vaste problème de l'accessibilité générale de l'éducation.

Que peut-on entendre par «gratuité scolaire»?

Il s'agit de la suppression des frais d'inscription des étudiants, dans toutes les institutions d'enseignement y compris les universités ainsi que la gratuité des manuels et du matériel scolaire.

Il est évident que cette mesure ne suffit pas à donner à tous les moyens financiers de pousser jusqu'au bout leur instruction. Elle a pour effet de faciliter l'instruction pour un nombre accru de citoyens. De plus la gratuité de l'instruction peut être envisagée selon les optiques individualistes et conservatrices ou sociales et collectivistes. C'est dans ce sens que s'inspirant d'un sentiment démocratique, elle ne s'attarde exclusivement à aucune idéologie ni à aucun type de régime.

Léo Danylo
Extraits d'un document
de la défunte AGEUM

1960:

Le slogan de la campagne électorale de 1960 du parti libéral «Faut que ça change».

Article 2 du programme du Parti Libéral (1960): Gratuité scolaire à tous les niveaux de l'enseignement y compris celui de l'université.

Article 3 du programme du Parti Libéral (1960): Gratuité des manuels scolaires dans tous les établissements sous la juridiction du département de l'Instruction Publique.

1963: Le Quartier Latin

Selon le ministre des ressources naturelles, (René Lévesque), la gratuité scolaire est le meilleur moyen pour promouvoir la cause de l'éducation et assurer l'accessibilité générale à l'enseignement.

1976:

Un gouvernement du Parti Québécois s'engage...

Article 13 (éducation): Instituer la gratuité générale des cours à tous les niveaux, étendre jusqu'à l'âge de 18 ans la période de scolarisation obligatoire et établir un système cohérent de bourses ou allocations de subsistance et éventuellement le régime du pré-salaire.

Article 14 (éducation): Instaurer une période de service civique obligatoire comme corollaire de la gratuité scolaire de l'éducation

Août 1977:

Extrait de l'entrevue donnée par Jacques-Yvan Morin, Ministre de l'Éducation au journal «Le Québec Étudiant», publié par l'Aneq.
...«Au niveau de l'école primaire, secondaire et du Collège, nous avons atteint la gratuité. Au niveau universitaire, les frais de scolarité ne représentent pas 10% des argentés qui sont dépensés par les universités dans l'enseignement supérieur. De sorte qu'il nous reste très peu à franchir sur le chemin de la gratuité complète et je pense que d'ici quelques années cette étape sera franchie. Donc on va vers la gratuité complète de l'enseignement...»

1980: ???

L'AEP n'a pas passé l'été les doigts dans le nez!

A l'Association des Etudiants de Polytechnique (A.E.P. Inc.), cet été, deux permanents ont tenté d'assurer la continuité entre les années scolaires 1976-77 et 1977-78 et de préparer l'année qui commence. Pour les nouveaux et pour certains anciens qui l'auraient oublié ou qui ne l'auraient jamais su, l'AEP c'est l'association qui regroupe tous les étudiants du premier cycle inscrits à Poly; en tant que membre de l'association tu as des droits comme lire le Polyscope, y écrire des articles intéressants, être animateur à la radio, faire des belles affiches pour Publipo, être délégué aux congrès de l'ANEQ ou de la FAECUM, t'occuper de l'éducation, devenir membre du Conseil d'Administration, aider à la gestion de la cafétéria... tu as aussi des devoirs comme être présent aux assemblées générales, te renseigner sur ce qui se passe un peu partout à l'association, etc...

Mais qu'est-ce qu'un permanent? C'est un étudiant, ou une étudiante, membre de l'AEP qui, durant l'été, travaille à temps plein à l'association, et qui, contrairement à ce qui se fait durant l'année, est rémunéré.

Les deux permanents nommés par le Conseil d'Administration étaient: Michel Drouin, vice-président aux services aux consummateurs (SAC) qui s'est occupé des services, c'est-à-dire de la cafétéria et des machines distributrices (pour ceux qui l'ignorent, la cafétéria et les machines appartiennent à l'AEP donc t'appartiennent); et moi-même, Cécile Ghys, je me suis occupée de tout le reste, c'est la permanence dite générale. Et c'est un peu le contenu de mon emploi que je voudrais exposer ici.

Je dois avouer que les premiers jours je ne savais trop par quel bout commencer, mais les réunions affluèrent et le travail à faire s'éclaircissait. Il y avait beaucoup de routine complétée par le boulot amené par les différentes réunions des divers comités de l'association.

Il faut préciser que l'étudiant(e) occupant la permanence générale fait un peu le travail de tous les étudiants actifs durant l'année.

Parmi le travail routinier, on peut compter les différentes réunions relatives à l'Education: j'en ai appris beaucoup sur la refonte des cours, en théorie ça devrait être bien, il reste à voir l'application pratique des nouveaux cours.

Un des problèmes importants qui préoccupa l'exécutif durant tout l'été est celui des SAEUM (Services Aux Etudiants de l'Université de Montréal). Si tu n'es pas nouveau tu dois savoir que l'U. de

M. a haussé les tarifs des services de \$20.00-session l'année dernière et que les étudiants de l'association, c'est-à-dire toi et moi..., s'étaient fortement opposés à cette hausse. Entre temps la FAECUM est née, la Fédération des Associations Etudiantes sur le Campus de l'Université de Montréal, et la FAECUM cet été a obtenu de l'université une participation majoritaire au sein du comité de direction des SAEUM: En plus l'Ecole et l'Université ont négocié

cet été un contrat de services pour les SAEUM, contrat qui dit en gros que l'Université s'engage à fournir les services aux étudiants de Poly et que Poly s'engage à percevoir les cotisations de \$51.50 de ses étudiants. Dorénavant l'université devra avertir l'Ecole un an d'avance si elle veut augmenter la cotisation aux services, l'Ecole pourra à ce moment accepter ou refuser l'augmentation selon un processus bien défini. Mais le sujet n'est pas clos, on en reparlera.

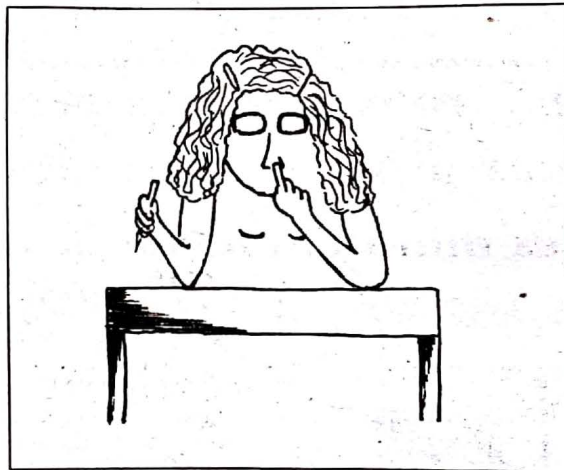
La préparation de l'initiation occupa une bonne partie de mon temps. L'initiation, dont j'espère vous profiterez la semaine prochaine, cher nouveau, se prépare tout au long de l'été. Ne craignez rien, cette année encore plus que l'année passée, le but visé par l'initiation n'est pas de vous écoeurer, ni de vous en faire voir de toutes les couleurs, mais de vous renseigner sur l'Ecole, sur l'Association et ses différents comités, et de faciliter votre intégration dans une Ecole où vous vous apprêtez à vivre quatre ans.

Et pour finir, un travail qui a pris une bonne partie de mon temps renseigner les étudiants qui se demandaient comment se portait l'AEP durant l'été. Si tu m'as appelé, j'ai été heureuse de te répondre. Si tu ne l'as pas fait c'est dommage, je te dis néanmoins que l'association se porte assez bien, que j'ai bien aimé mon travail intéressant quoique assez astreignant.

Si tu as besoin de renseignements sur l'AEP, je me ferai un plaisir de t'aider à mieux connaître ton association, à mieux participer et à mieux en profiter.

N'oublie surtout pas que l'AEP c'est toi!

Cécile Ghys
Ex-permanente, été 77



Etudiants du Tronc Commun...

Savez-vous qu'il y a un comité actif dénommé le C.E.T.C. (Comité Exécutif du Tronc Commun).

Le rôle du comité consiste à catalyser les relations entre les étudiants et professeurs au niveau des cours et autres problèmes touchant à l'éducation au tronc commun.

1. COURS - ETUDIANTS
- obtenir un «feedback» des

étudiants en échanges directs ou encore par le moyen d'un sondage effectué à chaque session. Les questions touchent le cadre du cours, sa progression, la pédagogie du professeur, etc... Les résultats de ces sondages sont disponibles pour consultation au local de l'Education le C-216. La valeur de ce sondage réside en ce qu'il touche la majorité des étudiants.

2. ETUDIANTS - PROFESSEURS

- le comité renseigne les professeurs sur les résultats du sondage et apporte par ses représentants un «feedback» direct des étudiants face aux cours.

- il sert aussi d'intermédiaire pour régler des conflits là où un seul étudiant n'aurait pas grand poids.

3. PROFESSEURS - COURS

- par le passé, suite aux actions du CETC, plusieurs cours ont profité de changements favorables comme la publication de notes de cours en français.

Donc le CETC est un comité actif à l'Ecole Polytechnique qui a réalisé des choses intéressantes et s'en promet.

Avis aux intéressés...

ETUDIANTS -
(représentants) -
PROFESSEURS

sondages plan de cours
échanges

COURS

Yves Comeau
Représentant



Une Gestetner à l'AEP

Comme vous avez pu le lire dans le dernier numéro du Putschiste, l'AEP a acquis cet été une Gestetner. Cet appareil est maintenant disponible au local C-213. Cependant comme il serait difficile et dangereux de laisser tout le monde s'en servir, il sera donc nécessaire pour faire reproduire les textes de

demander une réquisition au trésorier de l'association et de la présenter par la suite au C-213 avec l'original du texte à reproduire.

Les tarifs ne tiennent compte que de la dépense en papier, encre et stencil. Aucun profit n'est fait pas l'association.

La couleur signifie du papier de couleur, il n'y a pas d'augmentation de frais pour une couleur d'encre différente.

Tous les étudiants sont invités à se prévaloir de ce service.

Jean Royer

TARIFS DE LA GESTETNER:

Quantité	Grandeur	Couleur	IMPRESSION	PRIX
1000	8 1/2 x 11	non	un côté	\$7.00
1000	8 1/2 x 11	oui	un côté	\$7.60
1000	8 1/2 x 14	non	un côté	\$8.40
1000	8 1/2 x 11	non	deux côtés	\$8.70
1000	8 1/2 x 14	non	deux côtés	\$9.00

DUPUIS

CENTRE-VILLE
CARREFOUR LAVAL
GALERIES D'ANJOU

*Chez Pilon... vous vous équipez en pas pour rire .
Des spéciaux à profusion vous attendent...*

Profitez dès maintenant de la vente

"Retour en classe" chez Pilon

MODELE TI-1025



De Texas Instruments - 8 chiffres - 4 fonctions (+ - x ÷) - clef de % - mémoire indépendante (M+, M-) - fonctionne sur piles non rechargeables ou adaptateur AC (No. 9180 à \$4.95) sur demande. Garantie totale: 1 an

\$13.95 ch.

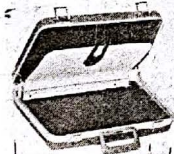
CALCULATRICE DE POCHE



Modèle EL-2015 de Sharp - 8 chiffres - 4 fonctions (+ - x ÷) - clef de % et $\sqrt{\quad}$ - constante pour x et ÷ - décimales flottantes - fonctionne sur piles non rechargeables ou adaptateur AC No. EA-17E à \$4.95 (sur demande). Garantie totale: 1 an

Prix Sugg: \$9.95 ch
Prix Pilon: **\$8.95** ch.
Prix Pilon avec adaptateur: \$12.95 ch.

EN VEDETTE



MALLETTE A DOCUMENTS

No. 1813 - fabriqué en «Jet fibres» moulé - gousset intérieur - serrures à clef - dimensions: 18" x 13" x 4" - couleurs: noir, olive.

Prix Sugg: \$19.95 ch.
Prix Pilon: **\$12.99** ch.



FEUILLES MOBILES

Papier blanc 16 lbs - 3 perforations - lignées avec marge - format: 11" x 8 1/2".

PAQUET Prix Sugg: Prix Pilon:
250 feuilles \$1.79 pqt **\$1.05** pqt
500 feuilles \$3.49 pqt **\$1.95** pqt



MACHINE A ECRIRE

Modèle «Coronatic 2200» de Smith-Corona - chariot de 12" - clavier de 88 caractères - cartouche de changement ultra-rapide - retour automatique du chariot - mallette de transport incluse.

Prix Sugg: \$279.95 ch.
SPECIAL: **\$265.95** ch.

DICTIONNAIRE



Petit Larousse Illustré - connu dans le monde entier - le seul dictionnaire encyclopédique qui soit complété et mis à jour tous les ans.

Prix Sugg: \$16.80 ch.
Prix Pilon: **\$12.95** ch.

MODELE SR-40



De Texas Instruments - 8 chiffres - 20 fonctions scientifiques (sin, cos, log, tan, etc...) - décimales flottantes - mémoire (STO) - indicateur de dépassement - chargeur et adaptateur AC inclus. Garantie totale: 1 an

\$39.95 ch.

MODELE «BUSINESS ANALYST»

De Texas Instruments - 4 fonctions (+ - x ÷) - calcul des intérêts simples et composés, les annuités et perpétuités - calcule le prix de vente par rapport au coûtant et la marge de profit désirée - en somme, résout les problèmes de finances urgents... Garantie totale: 1 an

\$39.95 ch.

8 Magasins pour mieux vous servir

PILON inc.

FOURNITURES DE BUREAU
Siège Social et Entrepôt - Head Office and Warehouse
700 Boul. Lebeau, Ville St-Laurent.



765 Beaubien
800 Mt-Royal
8559 St-Laurent
851 Décarie
280 St-Jacques
9034 St-Michel

273-9501
524-3081
381-6261
748-7961
842-4171
382-1084

Complexe Desjardins
[entrée Dorchester]
285-6311
316 St-Georges,
[à St-Jérôme] 436-4430

Cette vente prend fin le 24 septembre 1977. Pour commandes téléphoniques un seul numéro: 332-4440

Sang d'oeufs niouzes

(102ième promotion, idiot!)

Sachez vous servir de votre diplôme

IBM Canada Ltée vous permet de faire bon usage de vos talents et de votre expérience... tout en satisfaisant votre curiosité, en encourageant l'intérêt que vous portez aux idées et aux problèmes et en accroissant votre habileté à découvrir de nouvelles solutions.

Voilà ce qui attend les diplômés désireux d'entreprendre une carrière pleine de défis. Le salaire et les avantages sociaux sont excellents.

Le domaine? L'informatique. En tant que représentant du groupe de mise en marché de la division des Systèmes généraux, vous devrez travailler avec des clients actuels et éventuels et mettre au point des systèmes informatiques qui répondront à leurs besoins.

Chez IBM, la réussite vous ouvre toutes grandes les portes d'une carrière technique, professionnelle ou de gestion.

Une expérience en informatique n'est pas nécessaire puisque votre carrière débutera par un stage de formation complet qui comprendra des cours et du travail pratique en clientèle. Vous devrez par contre pouvoir penser de façon autonome, savoir vous exprimer efficacement et mener à bien de nombreuses responsabilités.

Apprenez à vous servir au maximum de votre diplôme. Envoyez-nous un bref curriculum vitae et nous communiquerons avec vous. Bien entendu, ce sera confidentiel.

M. R. E. Campbell
Division des
Systèmes généraux
IBM Canada Ltée
5, Place Ville-Marie
Montréal (Québec)
H3B 2G3

IBM[®]
IBM Canada Ltée



Voici le premier d'une longue série d'articles qu'on se promet de vous pondre au cours de l'année. Ce que vous avez à mettre à votre agenda cette semaine, c'est:

CARTES DE MEMBRE:

ceux qui ne l'ont pas encore obtenue pourront venir nous voir le midi, pour se faire plumer, dans le «coq-rond» près du nouveau Polyrad (dégagement, 2ième étage).

QUESTIONNAIRES:

Il est important de nous rapporter les feuilles de sondage (complétées, S.V.P.) dès cette semaine, au même endroit.

TOURNOI DE GOLF:

Il aura lieu au club Bellevue, à Ville de Léry (Châteauguay, le samedi 1er octobre (entre 8h20 et 8h35 pour les pressés); le coût pour les membres est de \$7.00, pour les non-membres, de \$10.00, on s'inscrit dès cette semaine au même endroit; c'est ouvert à toutes.

CONCOURS DU SIGLE:

si tu as un peu d'imagination (les ingénieurs n'en ont jamais beaucoup), tu as peut-être une bonne idée pour le sigle de la glorieuse 102ième; commence à y penser, le gagnant est membre sans frais de la Promotion et a droit à toutes les activités gratuites; si tu as cru qu'un oeuf qui saigne est une bonne idée, aussi bien t'avouer qu'on y a déjà pensé!

PHOTOGRAPHES OFFICIELS:

on recherche gens sérieux comme pas d'oeufs, non fumeurs, non buveurs, non «crouzeurs» pour ne rien manquer de nos partouzes... même adresse.

JOURNEE D'OUVERTURE:

à moins de changements, ça aura lieu le lundi après-initiation, le 19 septembre; on vous présentera les activités de l'automne et on compte discuter du bien-fondé de certaines «classiques» (à partir des résultats du questionnaire).

Sors de ta COQUILLE
Ton exécutif



là, tu parles à mon goût!

BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE **Labatt** LIMITÉE - PRUET DE PAVILLON

La Caisse Pop déménage

La Caisse Populaire
Edouard Montpetit
 2332, boul. Edouard Montpetit
 Montréal, Tél.: 735-6164
 Centre Communautaire,
 3ième étage.

Bienvenue aux étudiants de la Poly et bon succès pour l'année

académique qui s'amorce.

La Caisse Populaire opérait jusqu'à récemment un comptoir à la Poly mais compte tenu des réaménagements de la cafétéria à l'Ecole et étant donné l'impossibilité actuelle des autorités de l'Ecole Polytechnique de nous

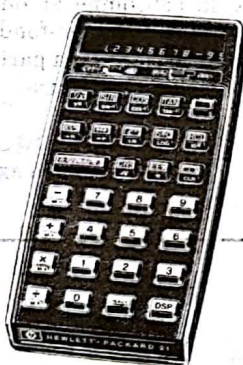
accorder un local adéquat tel que recommandé par l'Union Régionale de Montréal des Caisses Populaires, division des Immeubles et des Services Techniques, le Conseil d'Administration de la Caisse Edouard Montpetit s'est vu dans l'obligation de fermer le comptoir de Polytechnique.

Nous pouvons toutefois vous accueillir au Siège Social de la Caisse, situé au Centre Communautaire et serions heureux de vous rendre service pour tous vos besoins financiers.

C.G. Couture
 Directeur

Confiez vos calculs à:

HEWLETT PACKARD



HP-21

Ce calculateur est un des appareils les plus compacts de la gamme Hewlett-Packard pourtant il comprend 32 fonctions pré-programmées, convertit les coordonnées polaires en rectangulaires. En plus des fonctions mathématiques, logarithmiques et trigonométriques usuelles (degré ou radian), il utilise la notation polonaise inverse combinée à une pile opérationnelle à 4 registres vous permettant d'introduire les données dans l'ordre où vous les rencontrez dans une équation mathématique.

- affichage scientifique ou décimal fixe
- choix du nombre de décimales affichées
- mémoire sur laquelle vous pouvez effectuer les 4 opérations de base
- grand choix d'accessoires optionnels
- manuel d'utilisation en français si désiré
- livré avec batterie Ni-Cad, adaptateur, étui souple et livre d'instructions
- DIMENSIONS: 13 X 6.8 X 3 cm



HP-27

Puissant calculateur polyvalent, le HP-27 est doté de fonctions financières, commerciales, statistiques et mathématiques. En plus de toutes les caractéristiques du HP-21, le HP-27 vous offre également:

- addition de degrés décimaux (heures) moyenne et écart-type
- 3 innovations: variance, coefficient de corrélation pour 2 variables, densité de probabilité dans la distribution normale
- régression linéaire avec estimation de la droite
- une innovation de Hewlett-Packard: le taux interne de rentabilité pour des flux de trésorerie inégaux
- calculs d'intérêts composés, hypothèques, amortissements, valeur actuelle
- calculs de marge, accroissement en %
- 10 registres mémoires adressables
- 5 registres financiers
- notation d'ingénieur
- manuel d'utilisation en français
- livré avec étui, adaptateur, instructions, batteries rechargeables
- grand choix d'accessoires optionnels
- DIMENSIONS: 13 X 6.8 X 3 cm



HP-25

Le HP-25 vous permet de programmer une opération répétitive puis d'enregistrer seulement les variables lors d'utilisation subséquente. Vous pouvez reviser votre programme pas à pas pour ainsi le vérifier ou le corriger. 8 instructions spéciales vous permettent d'effectuer des branchements directs ou conditionnels. Sa mémoire de programmation contient 50 étapes. En plus de toutes les caractéristiques du HP-21, le HP-25 vous offre ceci:

- 8 mémoires adressables
- moyenne et écart-type
- la notation d'ingénieur affiche tout nombre avec un exposant de 10 toujours multiple de 3 (kilo, méga, milli, pico, etc.)
- sommation de nombres ou de couples, sommation des carrés, etc.
- conversion d'angles décimaux en degrés, minutes, secondes
- valeur absolue, partie entière, décimale
- manuel d'instructions et de programmation
- livré avec étui, adaptateur, etc.
- grand choix d'accessoires optionnels
- DIMENSIONS: 13 X 6.8 X 3 cm

\$94.00

Nous avons aussi: HP-67: \$550, HP-97: \$910, HP-22: \$154, HP-80: \$358, HP-91: \$518, HP-25-C: \$235

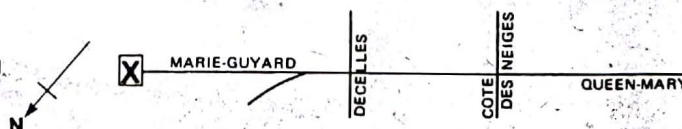
\$211.00

Commandes postales acceptées avec chèque visé (frais d'expédition de \$3.00 et taxe provinciale en sus)
 Livre d'application d'une valeur de \$10.00 gratuit avec achat d'une HP-21

\$145.00

COOPERATIVE ETUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

Ecole Polytechnique, local B-403
 Campus de l'Université de Montréal
 C.P. 6079, succ. «A», Montréal
 Tél.: (514) 344-4841



ÉCOLE DE MÉTIERS D'ART BONSECOURS

SESSION AUTOMNE COURS DE POTERIE

Initiation à la céramique
 Tournage - Façonnage
 Technologie des Glacesures

Prof.: Monique Giard, Marie-Josée Jean
 Maurice Achard, Alain Guibeault

COURS DE BATIK

Prof.: Andre Gauvreau

COURS DE PEINTURE SUR SOIE

Prof.: Claire Sarrazin

COURS D'EMAIL SUR CUIVRE

Prof.: Madeleine Chagnon

DÉBUT DES COURS: 19 septembre 1977

INSCRIPTION IMMÉDIATE

ÉCOLE DE MÉTIERS D'ART BONSECOURS

433 est, rue Notre-Dame
 Vieux-Montréal, Qué.
 844-6253 - 844-6165

Permis de culture personnelle No. 330516

Stationnement

Comme à toutes les années, un certain espace de stationnement est mis à la disposition des étudiants. Faisant face à une trop grande demande nous avons établi quelques critères de sélection (distance à parcourir, lieu de résidence, etc...)

Tous les étudiants de l'Ecole Polytechnique peuvent faire une demande de stationnement. Le résultat de la sélection sera publié un peu plus tard lors du mois de septembre.

Vous retrouverez les feuilles de demande d'un stationnement, à partir de maintenant, au secrétariat de l'AEP [local C-218].

Avis aux intéressés!

Rétrospective d'un été comme les autres!

Les quatre mois qui viennent de s'écouler ont été marqués par des attaques féroces contre la classe ouvrière et les différentes couches du peuple au Canada. La fusillade du 22 juillet dernier à la Robin Hood a fait bouillir le sang de nos veines. Une fois de plus la nécessité d'une unité de fer de toute la classe ouvrière pour abolir la loi Trudeau et toutes formes de contrôle de nos salaires, pas important dans la voie pour abolir toutes formes d'exploitation de l'homme par l'homme était à l'ordre du jour. Les lignes qui suivent se veulent principalement une rétrospective de l'été qui s'achève et une perspective d'avenir.

Au Canada

La Loi C-24

La loi C-24, sur l'immigration, qui avait été dénoncée à plusieurs reprises, en février et mars dernier dans le Polyscope, a été sanctionnée par les Communes en juillet dernier. Passée en douce, sans consultation populaire, cette loi décriée par tous (Ligue des droits de l'homme, Conseil Canadien des Evêques, différents comités de mobilisation à travers le pays, de nombreuses manifestations et pétitions, etc) est une attaque virulente de l'état bourgeois contre les droits démocratiques de nos frères immigrants.

Rappelons quelques-uns des nombreux articles discriminatoires et anti-démocratiques de cette Loi. Pourrait être interdite de séjour ou expulsée du Canada «toutes personnes qu'on soupçonne d'être susceptible de travailler ou d'inciter au renversement d'un gouvernement par la force» (art. 19, 26). L'état canadien se fait ainsi complice des pires dictatures fascistes à travers le monde. C'est ainsi que tous ces patriotes Haïtiens, Chiliens, Argentins, Brésiliens etc., qui ont dû fuir leur pays pour éviter une mort certaine ou dans le meilleur des cas un emprisonnement prolongé, qui ont trouvé asile au Canada et qui vivent maintenant coude à coude avec le peuple canadien sont susceptibles d'être expulsés à tous moments sous de simples soupçons et sans aucun recours légal (Les dossiers secrets que peut accumuler le Ministre).

De plus cette loi ouvre la porte à une répression grandissante envers les immigrants et le peuple travailleur canadien. En effet cette loi permet à un policier ou à un agent d'immigration (un civil) de

perquisitionner, arrêter, détenir et fichier un immigrant et ce sans mandat ni directive, sous de simples soupçons. Cette loi prépare donc la population à accepter une législation semblable contre les citoyens canadiens.

N'oublions pas que beaucoup de nos confrères et consœurs (près de 25% à Poly) sont des étrangers et le simple fait de défendre leurs droits en participant aux comités de l'association des étudiants peut être suffisant pour les soupçonner de tous les maux et ce qui s'en suit...

Déjà l'esprit de la loi est appliqué alors que 37 travailleurs portugais ont été déportés en moins de deux pour avoir occupé illégalement un emploi au Canada. La raison majeure évoquée par le juge fut qu'ils occupaient des emplois que des travailleurs canadiens auraient accepté. Est-ce à dire que pour les emplois de troisième ordre, que personne ne veut, on les aurait tolérés?

Nous devons poursuivre la lutte pour le retrait immédiat de la loi C-24 et pour le respect de tous les droits démocratiques de nos frères immigrants. Nous devons continuer à bâtir notre unité avec les immigrants et lutter contre le racisme que l'on cherche à infiltrer dans les rangs de la classe ouvrière.

La Loi C-27

Ce qui était le bill C-27 en avril est devenu au cours de l'été la loi C-27. C'est ainsi que se nomme la nouvelle loi qui fusionne la commission d'assurance-chômage et le centre de main-d'oeuvre. Le nombre de chômeurs allant grandissant à mesure que la crise du système capitaliste s'aggrave, l'état bourgeois se devait de protéger ses intérêts et de frapper encore plus durement la classe ouvrière. Le taux de chômage était de 10,5% au Québec en juillet 1977, selon les chiffres publiés dans La Presse du 24 août, et le nombre de chômeurs dépasse le million au Canada.

Qu'a fait le gouvernement face à cette situation désastreuse pour les travailleurs? Il a augmenté le nombre de semaine pour être admissible aux prestations; de 8 qu'il était ce nombre passe à 10 semaines dans le Québec, sauf à Montréal où il faudra 12 semaines et en Ontario il faudra 14 semaines pour être admissible! Le nombre de semaines auxquelles les chômeurs ont droit aux presta-

tions est réduit à 32 semaines! Il a aussi récemment changé les critères pour les statistiques du chômage et pour l'évaluation du taux de chômage. C'est ainsi que dans les nouvelles statistiques moins de personnes sont considérées comme cherchant de l'emploi (on élimine les mères de famille qui veulent travailler mais qui par manque d'emploi abandonnent leurs recherches) et on augmente le nombre de personnes ayant un emploi (on considère qu'un travailleur ayant un emploi à temps partiel 3 jours par semaine et 2 autres retirant de l'assurance chômage n'est plus en quête d'emploi). Donc le gouvernement trafique les statistiques, augmente les critères d'admissibilité et diminue les semaines de prestations, et tout cela pour économiser \$135 millions. Ce vol répugnant servira par la suite à subventionner des compagnies pour leur permettre de réaliser encore plus de profits!

Ah! Malheur! J'allais oublier, le gouvernement fédéral débourse des sommes minimes pour masquer l'état alarmant de la situation du chômage. Eh oui! Il met de l'avant des projets comme Jeunesse Canada au Travail et Katimavik, mais qu'en est-il vraiment de ces projets? Jeunesse Canada au Travail est le digne successeur des Perspectives Jeunesse, extraites des poches de la classe ouvrière des millions (\$30 millions dans ce cas-ci) donner de l'emploi à très peu d'étudiants (17,000 étudiants) et propager l'illusion qu'à force de persévérance et de courage chacun d'entre nous pourra devenir son propre patron et encore mieux, celui des autres, voilà comment la bourgeoisie canadienne, par l'intermédiaire de ces valets au gouvernement, offre des emplois aux étudiants. Le projet Katimavik quant à lui est encore plus

édifiant. Ce projet consiste à engager un millier de jeunes de 17 à 22 ans dans des travaux publics pour une période de 10 mois. La paye est de \$1.00 par jour et si les jeunes chômeurs sont dociles, au bout de 10 mois ils recevront un merveilleux bonus de \$1,000... Ce qui fait un magnifique \$3.30 par jour, nourri logé en plus de ça n'est-ce pas fantastique! Comme dirait l'autre, «On va pas chier loin avec \$3.30 par jour surtout que le salaire minimum est de \$3.15 par heure».

Non! Malgré la poudre qu'il nous lance aux yeux, avec ses petits projets par-ci par là, le gouvernement ne réussira pas à nous faire oublier la loi C-27, il ne réussira pas à nous faire oublier que la majorité des étudiants n'auront plus droit à l'assurance-chômage et qu'ils n'auront pas plus d'emploi qu'ils en ont eu cette année. Le droit au travail est un droit démocratique fondamental et nous devons résister à toutes les attaques contre ce droit.

La Loi C-73

Souvenons-nous en octobre 75 lorsque Trudeau nous annonçait que les travailleurs seraient forcés de se serrer la ceinture pour sauver l'économie du pays. L'inflation augmentait à un rythme effarant. Il nous avait dit aussi qu'il réglerait les prix. Mais la réalité après deux ans de contrôles est toute autre et les travailleurs le savent. En effet les coupures de salaires ont eu lieu, mais les prix ont continué de monter et les profits des compagnies ont progressé à un rythme sans précédent depuis longtemps. Et le chômage a continué d'augmenter malgré la «fameuse théorie

de Keynes» qui dit que le chômage et l'inflation ont un mouvement contraire et que les gouvernements doivent intervenir dans la vie économique pour «stabiliser la situation».

Malgré ce que laissent croire les boss syndicaux à la Joe Morris et Louis Laberge, la loi C-73 est toujours l'attaque principale de la bourgeoisie contre la classe ouvrière.

En effet sans régler l'inflation, puisque les prix augmentent pendant que les salaires sont gelés, le pouvoir d'achat de la classe ouvrière diminue de plus en plus. C'est ainsi que les marchandises s'écoulent moins vite et que les capitalistes jettent sur le pavé des milliers de travailleurs. Donc en plus de ronger le pouvoir d'achat du peuple, en ne solutionnant pas l'inflation, la loi Trudeau est génératrice de chômage. La loi C-73 empire la crise et provoque du même coup une série de lois répressives, comme la loi C-27, la loi C-24. La loi C-73 demeure donc le fer de lance de l'attaque de la bourgeoisie contre la classe ouvrière et tout le peuple en général.

En ce sens, la lutte que les meuniers mènent depuis sept mois est une lutte exemplaire pour toute la classe ouvrière. Ils sont sur la ligne de front contre la loi C-73. Suite à une décision de la Commission «Anti-Inflation» ils s'voyaient couper leur augmentation de \$0.40-hr. Ils ont risqué tous unis, les travailleurs des quatre minoteries contre cette attaque contre leur convention collective qui était déjà signée. Le soutien de leurs frères de classe grandissait et la bourgeoisie tremblait lorsque les agents infiltrés au sein du mouvement, les boss syndicaux à la Rodrigue et à la



Manifestation le 18 mai dernier à Ottawa pour exiger le retrait immédiat et complet du projet de loi C-24 de l'Etat bourgeois canadien.

Pépin, détournèrent leur lutte contre la loi C-73 et proposèrent de transférer le \$0.40-hre au fond de pension, quand on sait que c'est maintenant que les minotiers ont besoin de leur dû. Toujours est-il que les ouvriers de 2 des 4 minoteries acceptèrent «ce compromis».

Cette même journée les ouvriers des minoteries se rendirent à Robin Hood pour empêcher la compagnie de sortir la farine qui avait été produite par les scabs. Mais ça ne se passa pas comme prévu pour la compagnie et elle dut se servir de ses gardes armés pour abattre sauvagement les grévistes qui défendaient leur job. Huit de nos frères tombèrent sous les balles de ces agents de la bourgeoisie. Mais ces événements du 22 juillet 77 nous ne les oublieront jamais! (Ici à Poly et à l'U. de M. on les connaît ces «gardes de sécurité»).

Nous devons intensifier notre soutien aux meuniers en grève et soutenir tous les travailleurs en grève contre la loi C-73 pour exiger son retrait immédiat et exiger la réouverture des conventions collectives.

Au Québec

Mais au Québec avec ce gouvernement qui a un «préjugé favorable pour les travailleurs» sommes-nous mieux servis?

Le sommet Economique et le Tripartisme

Malgré que la loi C-73 soit toujours bien présente et ce jusqu'en décembre 78, selon les dernières nouvelles, la bourgeoisie prépare déjà sa nouvelle attaque contre les travailleurs, cette nouvelle attaque s'appelle le tripartisme. Que ce soit à Québec avec le Sommet économique de Pointe au Pic ou à Ottawa avec le projet de décentralisation, la tactique est la même, faire croire aux travailleurs qu'ils participent aux prises de décisions économiques et exiger en retour des restrictions «volontaires» de leur part. Mais la réalité est toute autre. Premièrement les boss syndicaux, ces vendus grasses payés par les surprofits de la bourgeoisie, ne sont que des agents bourgeois infiltrés dans le mouvement syndical et jamais ils ne représenteront les intérêts de la classe ouvrière, les seuls qui peuvent représenter les intérêts de la classe ouvrière c'est la classe ouvrière elle-même guidée par son avant garde révolutionnaire. Deuxièmement les restrictions que le gouvernement cherche à imposer à la classe ouvrière n'ont rien de volontaires et nous n'avons pas à jouer le jeu de ces gouvernants «neutres».

Voilà comment le P.Q. exprime son préjugé favorable aux travailleurs, en essayant d'institutionnaliser le tripartisme et en exigeant la modération de la part de la classe ouvrière alors que les capitalistes ne modèrent en rien leur soif de profits.

De la loi 1 à la loi 101

Alors qu'à Ottawa, Trudeau cherche de quelle façon il brimera, encore une fois, les droits de la nation Québécoise, à Québec, Lévesque et sa gang cherchent à diviser la classe ouvrière entre francophones (les bons) et anglophones (les méchants).

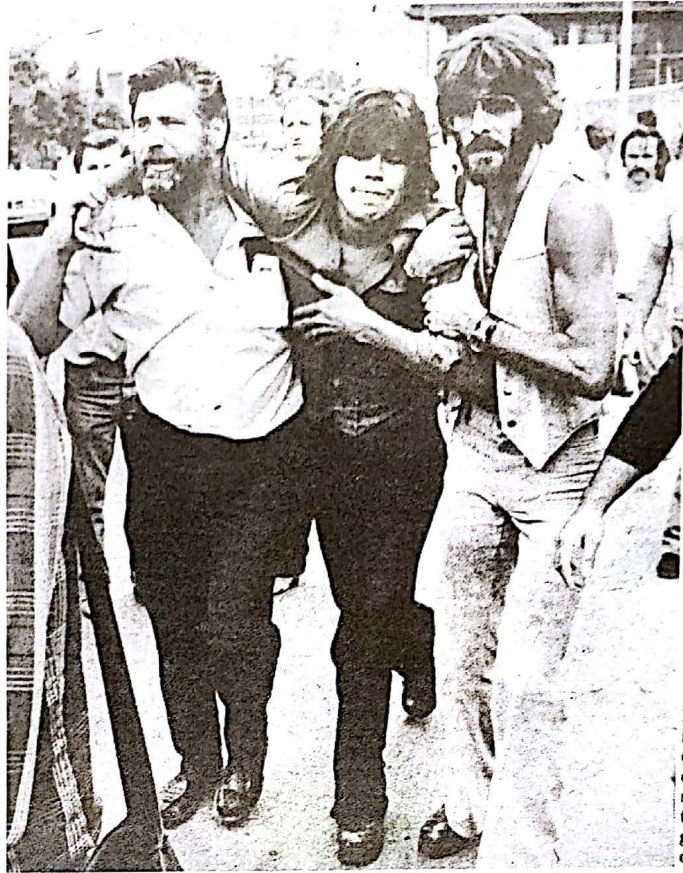
La loi 101 est un exemple frappant de cette tactique de diviser pour mieux régner. Le P.Q. par sa loi cherche à remplacer la discrimination par la discrimination. En cherchant à imposer «légalement» le français, le P.Q. légalise la discrimination envers les non-francophones et oblige chaque citoyen à parler français! Lorsqu'on sait que l'affichage, les documents officiels, les conventions collectives, les demandes d'emploi, etc. seront uniquement en français, le P.Q. s'attaque directement à la couche non-francophone du prolétariat. Au lieu de s'attaquer aux privilèges que la bourgeoisie canadienne anglaise accordait à la langue anglaise, le P.Q. réprime les ouvriers anglophones tout en maintenant des privilèges pour cette bourgeoisie anglophone. En effet, en maintenant un réseau scolaire anglophone séparé le P.Q. perpétue les privilèges financiers du réseau anglais, eux-mêmes reliés à la situation économique privilégiée de la minorité anglophone.

Nous devons donc nous opposer à la division par une unité de fer de la classe ouvrière. Et la seule façon de bâtir cette unité c'est d'abolir tous les privilèges linguistique ou national quel qu'il soit et d'exiger une loi générale et universelle garantissant l'égalité absolue des langues et des nations. Nous devons aussi lutter pour le droit à l'autodétermination jusqu'à et y compris la sécession de la nation québécoise. (Cette question de la langue et de la nation mérite une attention particulière et une démonstration beaucoup plus détaillée que cette rétrospective ne le permet, c'est pourquoi la semaine prochaine je consacrerai un article sur cette question.

Le projet de loi 45

Après la sanglante fusillade du 22 juillet le très bon P.Q. n'écouant que son courage se porte à la rescousse des travailleurs en proposant des amendements au code du travail, la loi anti-scabs. La classe ouvrière l'attendait depuis le 15 novembre dernier cette fameuse loi anti-scabs et il aura fallu que 8 de nos frères ouvriers se fassent abattre par les fusils de la bourgeoisie pour que le P.Q. se décide. Mais quelle décision! Il a une fois de plus montré son vrai visage anti-ouvrier.

Un objectif non avoué du projet de loi est d'éliminer la violence dans les conflits de travail, pourtant cette loi ne s'applique que dans les cas de grèves légales. Hors la majorité des grèves sont «illégalées», par exemple celle des meuniers à Montréal, donc la loi aurait été tout à fait inopérante dans ce cas-ci. Et par surcroît le



La fusillade du 22 juillet n'est pas un «incident de parcours». C'est encore une fois l'expression de la violence réactionnaire de la bourgeoisie contre la classe ouvrière.

P.Q. cherche de plus en plus à compliquer les procédures précédant une grève, ce qui entraînera qu'encre plus de grèves risquent d'être «illégalées»...

De plus le projet de loi 45 n'interdit aucunement la production dans l'usine, mais interdit uniquement l'embauche des scabs. Il ne reste plus aux compagnies qu'à faire travailler les cadres et les autres ouvriers de l'usine...

Il n'interdit pas l'entrée des fournisseurs ni la sortie des marchandises mais exige qu'un délai de 90 jours avant le déclenchement de la grève. En plus le P.Q. cherche à lier les mains syndicales comme en font preuve les quatre mesures administratives suivantes:

1. Un conciliateur pourra dorénavant intervenir dès le début d'un conflit quand une des parties le demandera.
2. Si un conflit s'éternise, le ministre pourra nommer unilatéralement un conciliateur sans la demande des parties.
3. Le ministre nommera une personne chargée d'assurer la «bonne entente» des parties tout au long du conflit.
4. Etablissement du vote secret dans les syndicats et droit de l'Etat de surveiller les procédures syndicales.

Comme on l'a vu, même si certains bourgeois aiment mieux employer la méthode rustre, le P.Q. se fait un tout aussi bon défenseur de la bourgeoisie mais il emploie une «méthode plus raffinée». Mais quelque soit la méthode nous devons nous y opposer et exiger la fermeture immédiate des usines dès qu'une grève est déclenchée.

Conclusion

Comme nous venons de le voir sommairement, l'été nous a permis de démasquer une fois de plus le visage réactionnaire tant du parti Libéral à Ottawa que du parti Québécois à Québec. Mais qu'est-ce qui fait que nous subissons toutes ces attaques?

On s'est bien aperçu que quel bord sont «nos» gouvernements ils ne sont pas du bord du prolétariat mais du bord de la bourgeoisie. Et malgré la «neutralité» dont ils se vantent, tous leurs gestes vont dans les intérêts de la bourgeoisie qu'ils défendent. Ainsi à Ottawa, Trudeau défend les intérêts de la bourgeoisie monopoliste canadienne. Par la loi C-73, pièce maîtresse des mesures de crises, il attaque l'ensemble de la classe ouvrière canadienne et multiplie le chômage. Par sa loi C-27 il inflige le fardeau de la crise aux chômeurs et aux couches du peuple en augmentant les critères d'admissibilité. Par sa loi C-24 en plus de propager le racisme à l'intérieur, en faisant croire que la crise est due aux immigrants, il cherche à consolider la place de l'impérialisme canadien en marchandant avec les pires régimes tortionnaires du monde.

À Québec, Lévesque défend les intérêts de la branche québécoise de la bourgeoisie canadienne, qui cherche à se développer en tant que bourgeoisie monopoliste, c'est une bourgeoisie non moins réactionnaire.

Le Sommet économique avait pour but de tâter le terrain en vue

d'institutionnaliser le tripartisme, la collaboration de classe entre boss syndicaux, Etat, patrons [collaboration entre bourgeois contre le prolétariat]. La loi 101 ne vise qu'à diviser la classe ouvrière en nous représentant les anglais comme étant nos pires ennemis plutôt que d'identifier la bourgeoisie monopoliste canadienne et son état comme étant l'ennemi à abattre. Quant au projet de loi 45 il vise à écraser la résistance ouvrière en liant les mains des syndicats.

Quant à nous étudiants nous faisons face au même ennemi. Lorsque nous subissons les effets des coupures de postes et de budgets. La détérioration de nos conditions d'études et l'imposition de décrets bureaucratiques (Les amendements aux règlements pédagogiques en ce qui concerne DOIT QUITTER L'ECOLE, voir le Polyscope du 14 mars 1977 et un règlement permettant le renvoi d'étudiants pour raisons non-pédagogiques au CEGEP, voir le Polyscope du 4 avril 1977) reflète dans l'ombre le même ennemi, l'état bourgeois. C'est pourquoi nous devons nous ranger du côté de la classe ouvrière. Et le meilleur moyen pour ce faire c'est de former un comité de lutte contre la loi C-73. Comité large regroupant toutes les personnes désirant en finir avec cette loi injuste et répressive.

Travailleurs, étudiants, solidaires joignons-nous aux luttes de la classe ouvrière canadienne dans le but d'abattre la loi Trudeau et toutes les mesures de crise et pour un jour en finir avec toutes formes d'exploitations!

Bernard Legault

BALLET-JAZZ - SAISON 77-78
ÉCOLE DE DANSE LOUISE LAPIERRE INC.
 1460 est. av. MONT-ROYAL
 (Près des métros Mont-Royal ou Papineau)

5 studios modernes
 douches, casse-croûte
 Choix de cours — jour ou soir
 Du lundi au samedi incl.
 Tous les niveaux
 Programme spécial pour les enfants
 à partir de 5 ans.
 Groupes pour adultes.
 Cours pour le loisir,
 conditionnement physique par la danse,
 aussi programme de formation
 avec orientation professionnelle
 (danseur ou instructeur
 audition le 9 septembre)
 Permis du ministère de l'Éducation.
 Inscription
 pour la session d'automne:
 30-31 août,
 1-6-7-8 sept. 77
 (entre 13 et 21h).
 Début des cours:
 12 septembre 77.

Pour information et recevoir gratuitement
 les brochures de l'école: entre 9h et 5h **521-3456**

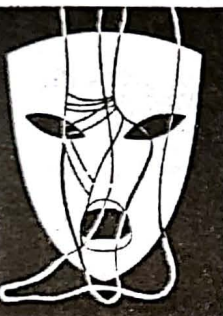


"POINTEPIENU"
 "La troupe de danse"

Cours de:
 • JAZZ
 • MODERNE
 • CLASSIQUE
 • ATELIERS

Théâtre - vocal - rythme -
 improvisation
 Du lundi au samedi
 inscription du 5 au 12
 septembre 1977
 Prix étudiant
 Audition pour ateliers et
 la troupe de danse
 Cours spéciaux pour enfants
 le samedi
 Pour renseignements:
 288-9056 ou 739-4834

15 ouest, rue Notre-Dame,
 Vieux Montréal, Québec. Métro Place d'Armes
 Brochure gratuite sur demande



Bienvenue au théâtre Centaur.....

Le Centaur est situé dans le Vieux Montréal dans un très bel édifice classé monument historique. Il possède deux scènes où sont présentés des spectacles à la fois intéressants et variés et qui sauront divertir tous les mordus (ou amateurs?) du théâtre de Montréal.

Le Centaur est facile d'accès; à quelques pas seulement du métro Place d'Armes et des autobus et de plusieurs terrains de stationnement.


- près des boutiques, des galeries d'art et à cinq minutes de la Place Jacques Cartier.

Et bien sûr, nous avons des tarifs spéciaux pour les étudiants.

Matinées le dimanche et avant-premières.

Le summum de théâtre en langue anglaise.

453 St-François-Xavier
Vieux Montréal 288-1229



Horaire de l'initiation

Mercredi 7 septembre à 12h30: réunion des anciens.

Semaine du 12 au 16 septembre 1977:

- le costume est obligatoire toute la semaine (sauf en soirée).
- costume: une couche avec un chandail, les étudiants étrangers pourront porter leur costume national.
- mardi: de 9h00 à 16h00, clinique de sang au foyer (2ième étage)
- mercredi: de 9h00 à 16h00, clinique de sang.
 12h30: activités diverses.
 SOIREE: 19h00: rallye des brasseries
 inscription le midi au dégagement au 2ième étage à compter du 12 septembre
- jeudi: 12h30: -sports
 - rallye de l'École
 14h30 à 18h00: HEURES JOYEUSES
 SOIREE: 20h30: Film: «L'Arnaque»
- Vendredi: 12h30: - HEURES JOYEUSES
 - EPLUCHETTE DE BLE D'INDE
 20h30: PARTY AU WINDSOR

A propos de... L'initiation

Chaque année à la rentrée, on remarque un bouillonnement caractéristique des masses estudiantines. (PAF)

Cette année YA DU NOUVEAU:
 - la cafétéria est fermée,
 - on manque de locaux
 - on dynamite pendant les cours
 - pis YA DES NOUVEAUX

J'aimerais m'adresser ici à ces

Chaque année à la rentrée, on remarque un bouillonnement caractéristique des masses estudiantines. (PAF)

Premièrement, l'initiation est là pour faire connaître la vie étudiante, ses activités et les aires de cette grande bâtisse.

Deuxièmement, il faut bien s'amuser un peu... (ça arrive parfois à Poly).

Il faut voir l'initiation comme un

Afin que les nouveaux puissent se reconnaître entre eux, il faut donc introduire un signe distinctif ce qui habituellement correspond à une tenue vestimentaire appropriée. Donc, fidèle à la tradition, cette année le costume est: des pieds à la tête...

- souliers divers
- bas
- jambes (poilues de préférence)
- langes
- chandail
- une tête (si possible)

Etant donné que les nouveaux étudiants ont payé des frais d'initiation, ne soyez pas étonnés de vous faire inviter à diverses activités au cours de la semaine. (A noter qu'une passe pour une entrée gratuite pour le film et le party du vendredi vous sera remise). Il vous sera aussi loisible de visiter les différents comités de l'AEP.

AUX ANCIENS

On note le retour en force des Super Scouts. Mercredi le 7 septembre il y aura une réunion au B-316 de tous ceux qui veulent participer de près ou de loin à l'initiation.

Les détails vous seront divulgués lors de cette réunion.

N.B.: Inscription des équipes (groupes de 4) pour le rallye des brasseries à compter du lundi 12 septembre (4 personnes anciens et nouveaux).

La bande des deux Normand et André

Bentley's
 CYCLES & SPORTS LTD
 255, rue Beaubien ouest -
 Montréal 155, Qué. Tél.: 273-9571

Dépositaire pour:

HONDA

MOBYLETTE
VELO SOLEX

HARLEY-DAVIDSON
 Modèles 1977 en montre

Détail et service de motocyclettes,
 Pièces et accessoires

Bureau des services juridiques

Le BSJ est un service de consultation juridique entièrement gratuit, offert par des étudiants de la faculté de droit à l'ensemble de la communauté universitaire et dont le rôle social est, à notre avis, plus important que jamais.

Malgré l'aide juridique gouvernementale à la Cour des petites créances, l'attitude des gens face à la justice reste méfiante. On connaît mal et peu nos droits et les moyens mis à notre disposition pour les faire valoir. Beaucoup perçoivent leurs problèmes comme marginaux et tentent souvent de s'en sortir au meilleur de leur connaissance, quand ils ne laissent pas simplement tout tomber!

Le BSJ, par un travail de prévention, de consultation, d'orientation et d'information, pense pouvoir vous rendre de précieux services.

Quand vous vous adressez au Bureau des Services Juridiques, un étudiant (y faisant un stage dans le cadre des travaux dirigés) vous reçoit, étudie avec vous votre problème et recherche la solution qu'il vous communiquera lors d'une seconde rencontre. Tout ce travail est, bien entendu, supervisé par un avocat qui approuve l'opinion finale avant qu'elle ne vous soit communiquée. Vous rencontrez donc toujours le même étudiant et l'avocat qui le dirige.

PREVENTION

Beaucoup de gens se posent des questions sur leurs droits. Ils hésitent à demander de l'information soit par crainte d'avoir à payer des prix exorbitants, soit qu'ils croient que leurs problèmes sont peu importants; ils se retrouvent ensuite avec des problèmes

aggravés faute d'avoir agi en temps utile. En prenant connaissance de ses droits, on peut souvent se prémunir contre de grandes difficultés.

CONSULTATION

Avant d'entreprendre une démarche importante qui vous obligera par exemple la signature d'un contrat, un mariage (alors que vous ne connaissez pas bien les différents régimes matrimoniaux et leurs effets), une réparation à votre logement (alors que le locateur en est peut-être responsable), l'acceptation d'un règlement d'assurance, etc... venez nous consulter d'abord afin de connaître toutes les implications d'une telle démarche. Cette possibilité est unique si l'on pense que personne n'ose prendre rendez-vous à l'aide juridique ou chez l'avocat uniquement pour obtenir de tels renseignements.

Précisons qu'aucune intervention devant les tribunaux ordinaires, aucune référence à des avocats ou notaires de la pratique privée ne sera faite ni par les avocats, ni par les étudiants du BSJ.

ORIENTATION

Le BSJ ne prend pas de procédures judiciaires comme tel. Cependant, le service peut vous aider et vous conseiller dans les premières démarches à entreprendre pour faire valoir un droit. S'il est nécessaire de prendre des procédures juridiques, nous pourrions vous orienter vers les organismes ou les personnes appropriés: Régie des Loyers, Commission des accidents de travail, Commission d'assurance-chômage, Commission du salaire minimum, bureaux d'avocat, et même y aller pour nous assister. Dans tous les cas nous expliquerons quels sont vos droits et vos obligations afin que vous

soyez en mesure de prendre une décision éclairée. Si vous êtes poursuivi ou si vous poursuivez aux «Petites Créances», nous vous aiderons à préparer votre dossier et écrirons la lettre de mise en demeure.

INFORMATION

Dans son effort pour rejoindre l'ensemble de la communauté universitaire, le BSJ publiera dans les journaux du campus des courts articles expliquant les droits des personnes et leurs possibilités de se défendre dans des cas concrets.

Le BSJ a, de plus, formé une clinique collective qui apporte son aide à différents groupes sociaux. Elle est composée de 15 étudiants qui font une recherche personnelle sur différentes lois sociales et qui organisent des rencontres d'information sur des thèmes établis: aide sociale, logement, assurance-chômage, divorce, successions, régimes matrimoniaux, etc. Les or-

ganismes généralement intéressés à recevoir leur aide sont les suivants: Associations de locataires, maisons de refuge pour personnes sans abri (clochards), centres de dépannage pour défavorisés, groupes de femmes chefs de famille, groupes d'immigrants, les prisonnières.

HEURES D'OUVERTURE

Le Bureau des services juridiques est ouvert le lundi de 9:00 à 17:00; le mardi de 13:00 à 20:00 et les mercredi et jeudi de 9:00 à 17:00.

Nous sommes au Pavillon des Sciences Sociales:
3200 Jean Brillant
Local 1265-1 (local vitré)
Téléphone: 738-4741

A bientôt!

Lise Major,
pour l'Exécutif du Bureau
des Services Juridiques



**INTERNATIONALE,
5550 AV. DU PARC**

**PROGRAMMES POUR ADULTES,
ENFANTS ET FAMILLES
SESSION D'HIVER**

Les dimanches en famille
Pas de panique (information et détente pour parents)
Porte ouverte (personnes handicapées)
Cours de gardiennage
Ballet classique et ballet jazz, guitare, peinture et dessin,
macramé et poterie, natation, cours d'anglais et de français,
ballon panier et ballon volant, conditionnement physique
et gymnastique, haltérophilie, hockey Cosom et
hockey à l'intérieur, tennis.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT 271-2548

POUR LA RENTREE, SORTEZ-EN!
donnez-vous un peu de lousse...

bière jour : .65
diners ou soupers pour \$2.00
CAFE CAMPUS
coin decelles et reine-marie

CONTRÔLÉ PAR LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ET LES TRAVAILLEURS DE L'ENTREPRISE.

Le Putschiste,
journal
non-officiel de
Poly viens de
commencer
ses prouesses.
Le Polyscope
lui souhaite
Bonne Chance.



Le programme 77-78: prêts et bourses, chômage, etc...

Gratuité scolaire, modification du régime Prêts et Bourses, concertation syndicale sur la question du chômage et soutien aux luttes des Associations pour la prise en main des Services aux Étudiants. Tels sont les points prédominants du programme d'actions dont s'est doté le VIIIème Congrès National de l'ANEQ, en juillet dernier, à Sherbrooke.

C'est ainsi que dès septembre, la lutte s'entreprendra sur le thème majeur de la gratuité scolaire pour tous, revendiquant un régime d'aide financière profondément modifié incluant non seulement la reconnaissance du statut d'indépendant pour tous les étudiants de niveau post-secondaire et de non-résident pour tout élève dès qu'il quitte la maison familiale, mais également l'abolition pure et simple des prêts. Cette proposition est

l'oeuvre du Regroupement des Étudiants du Premier Cycle (R.E.P.) de l'Université Laval qui la présenta en expliquant que «les besoins sont les mêmes pour tous les étudiants du CEGEP même à 16 ans...» «particulièrement lorsqu'on tient compte de l'abaissement de l'âge des étudiants de niveau collégial». Le congrès acquiesça à 20 pour, 3 contre et 5 abstentions.

Sur la question du chômage étudiant, autre priorité du Congrès deux propositions principales: l'une visant à la dénonciation des causes du chômage en concertation avec les centrales syndicales: CEQ, CSN, FTQ sur la foi du principe que le problème du chômage n'en est pas un strictement étudiant et qu'il concerne l'ensemble de la classe ouvrière. Fait sans précédent: les représentants de la

FTQ ont accepté de participer à un comité sur lequel l'ANEQ siège (ils auraient eu quelques mauvaises expériences avec feu UGEQ (Union Générale des Étudiants du Québec). Une deuxième proposition visait à préciser les causes du chômage comme étant le capitalisme et les crises qu'il engendre. Fait intéressant, son adoption s'accompagna d'un large lot d'abstentions: 9 pour, 3 contre et 12 abstentions.

«Il y a un manque d'énergie sur les SAE» avoua le présentateur de ce point au congrès. C'est sans doute pour cette raison que le congrès n'adopta, à ce point, qu'un soutien aux Associations où l'administration locale veut reprendre les Services aux Étudiants et aux associations qui veulent prendre en mains les leurs.

Tous se rappellent la lutte qu'ont livrée les étudiants du collège de Rosemont sur le sujet de la cafétéria à la fin de l'automne 76. On comprend alors mieux l'adoption d'une proposition visant l'abolition du régime de concession de cafétéria accordé à l'entreprise privée, la prise en main des services alimentaires par les administrations locales et leur contrôle soumis à un comité de cogestion où toutes les composantes du collège y sont représentées, avec une majorité d'étudiants. Que les profits, s'il y en a, soient redistribués à l'intérieur du service et que, s'il y a déficit, le Ministère de l'Éducation en assume les coûts. Adopté à 13 pour, 6 contre et 5 abstentions.

D'acertes discussions

Lors des discussions précédant

l'adoption des points du programme d'action, on eut droit à plusieurs échanges conduisant même à l'expulsion d'un délégué.

En effet, lors des discussions sur la proposition concernant les modifications à apporter au régime d'aide financière (prêts et bourses) eut lieu un échange verbal virulent entre le président d'assemblée et le délégué de l'Association des Étudiants du Cégep de Hull et ex-membre du Conseil Central, destitué au VIIIème Congrès d'octobre 1976, Serge Lafortune. Alors que Monsieur Lafortune dénonçait la direction de l'ANEQ comme «putschiste», collaboratrice et révisionniste, un délégué souleva un point d'ordre (procédure visant à signaler au congrès que l'orateur est hors du sujet discuté) qu'accepta le président. Devant le refus de Monsieur Lafortune d'acquiescer à la décision présidentielle, on proposa l'expulsion du délégué de Hull. Ce qui fut adopté à 20 pour, 1 contre et 4 abstentions. A signaler que c'est la première fois qu'un délégué se voit signifier son expulsion, lors d'un congrès de l'ANEQ.

Ca ne devait pas en rester là. Quelques heures plus tard, au beau milieu d'un débat sur le chômage étudiant, la délégation de Hull annonça qu'elle désirait faire une déclaration au congrès suite aux précédents événements.

Serge Lafortune, expulsé, ne pouvant s'adresser au nom de la délégation de Hull, c'est un de ses collègues qui le remplaça. Il déclara que cette expulsion n'était qu'un crime de plus des «putschistes» qui, se rendant coupables de révision du manifeste premier de l'ANEQ prônant la défense des intérêts «fondamentaux» se réfugiaient maintenant du côté de l'État des riches et supprime les points de vue contraires, en tentant de diviser la délégation de Hull. «Mais nous restons unis, cette attaque a largement contribué à maintenir l'unité dans nos rangs et nous n'avons que mépris des plus total face à cette attaque contre le manifeste de la défense des intérêts fondamentaux des étudiants... En foi de quoi, le délégué de Hull demanda au congrès la réintégration de Serge Lafortune. Mais à défaut de trouver un second pour appuyer sa demande, la délégation se retira, en furie.

Suite à tout cela, plusieurs points inscrits à l'ordre du jour comme devant faire partie du programme d'action ne furent débattus, manque de temps. A cette rubrique, figure le regroupement des concentrations qui, dû à l'absence du responsable national, ne put être discuté. Deux sujets brûlants: les écoles privées et la question nationale subirent le même sort. Ajoutées à cette liste, la reconnaissance de la Presse Etudiante Nationale et les questions internationales et voilà un joli nombre de questions qui ne purent être classées qu'au Conseil Central suivant le congrès, regroupant l'équipe nouvellement élue.

Marc Berthiaume (Sherbrooke - PEN)

La lutte des prêts et bourses s'organise

Les représentants étudiants du Québec, réunis lors du Conseil Central de l'ANEQ, le 14 août dernier, ont adopté la structure générale selon laquelle devra s'effectuer le paiement des montants nécessaires à l'établissement de la gratuité scolaire, dans le cadre d'un réaménagement complet du régime actuel de prêts et bourses, tel que revendiqué lors du VIIIème Congrès de l'ANEQ.

Cette structure comprend deux catégories: les résidents et les non-résidents. Pour ce qui est des résidents, indépendamment de leur âge, les coûts rencontrés sont les mêmes, estime le C.C. Toutefois, les étudiants de moins de 18 ans, ne peuvent légalement recevoir directement un versement, en raison de leur dépendance juridique face aux parents.

Devant cela, le C.C. exige que les montants alloués soient ajoutés aux montants versés par le système d'allocation familiales. Pour ce qui est des plus de 18 ans, le montant serait envoyé directement aux étudiants, sans autre intermédiaire.

Dans le cas des non-résidents, le C.C. considère également qu'indépendamment de l'âge, les dépenses rencontrées sont les mêmes. Cependant dans le cas d'un étudiant de moins de 18 ans, afin de répondre «aux arguments de famille», la permission parentale sera exigée pour l'envoi des montants, affirme le C.C. Pour ce qui est des étudiants non-résidents âgés de 18 ans et plus, donc majeurs, le montant serait expédié directement.

Le C.C. considère qu'un régi-

me idéal consisterait en une rémunération 12 mois sur 12. Toutefois, étant donné les besoins différents rencontrés par les étudiants en période estivale, cette structure de distribution ne serait applicable qu'en période d'études. Le fonctionnement qu'il importerait d'adopter pour l'été n'est pas encore déterminé.

Un autre point majeur amené dans le cadre de cette discussion consiste en la façon dont ces revendications doivent être présentées au public. Pour le C.C., il s'agit de démontrer et prouver le bien-fondé de ces revendications car on ne peut aller en deça de ses besoins: «Est-ce acceptable que des citoyens devant amener un taux de productivité vivant avec \$64.00 par semaine, quand on sait que le seuil de pauvreté est à \$5,000.00 par année?» de

demander le C.C. Quant aux ressources financières non-disponibles, argument gouvernemental, là aussi on peut rétorquer, il s'agit de penser aux subventions «injustifiées» allouées aux compagnies et entreprises privées.

Pour cela, encore faut-il, que tous les étudiants en soient non seulement informés mais convaincus. D'où le conseil de François Couture, secrétaire général de l'ANEQ, aux membres du C.C.: «Allez les voir vos Associations locales, j'parle pas en l'air... lisez, parlez, recherchez!» «Si on passe pas au travers, on peut mettre une croix sur le mouvement étudiant pour 10 ans!», de conclure François Desbiens, secrétaire trésorier.

Marc Berthiaume Montréal - PEN

Encore les tables de littérature!

Prévenu, dès le vendredi soir, lors de la tenue du Conseil Central élargi, que l'AGEUQUAM demanderait, une fois de plus, une reconsidération du vote pris sur les tables de littérature lors du IVème Congrès de l'ANEQ en février 1976, le Congrès a néanmoins opté pour le statut quo.

C'est ainsi qu'aucune table de

littérature ne furent tolérées aux abords immédiats de la salle du congrès et de la cafétéria, conformément à la position adoptée lors du IVème Congrès.

Les délégués de l'UQUAM eurent beau faire valoir la liberté d'expression, le congrès resta ferme sur ses positions.

Cependant, le tout risqua de

tourner au vinaigre lorsque des militants de la Ligue Communiste (Marxiste-Léniniste) du Canada, installèrent un point de vente de leurs journaux à la porte même du congrès, défiant ainsi la décision des congressistes.

Le président d'assemblée ne réussissant à faire entendre raison aux vendeurs, on appela aux «gros bras» du congrès.

C'est ainsi que plus de 100 délégués se retrouvèrent près de la porte enjoignant les militants de la Ligue à vendre leur littérature plus loin... Ce qu'ils firent la rancoeur dans l'âme, évitant ainsi une bagarre générale que beaucoup auraient déplorée.

Marc Berthiaume (Sherbrooke - PEN)

Enfin on accouche...

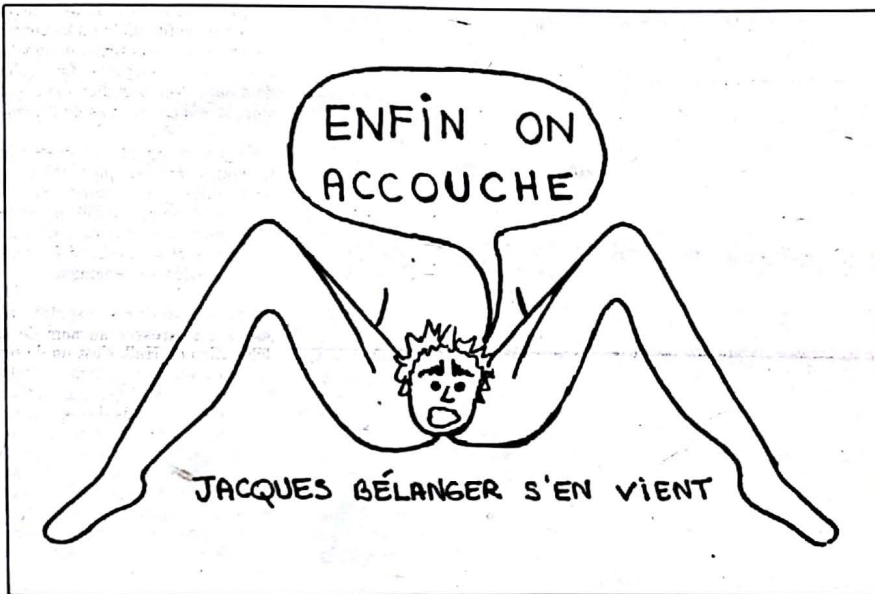
Il serait trop ennuyeux pour vous et trop long pour moi de vous défilier toutes les dépenses et les revenus de l'A.E.P. cet été. Résignons donc...

Aux Services aux Consommateurs (S.A.C.), il y a eu achat de l'équipement de votre cafétéria \$\$\$, location de trois tentes géantes \$\$ pour le mois de septembre

Mais qui sommes-nous pour nous intéresser à l'artent... L'essentiel c'est que ça tourne «rond». J'aimerais donc votre collaboration pour le temps où la cafétéria sera fermée à Poly. A part les services que nous essayeront de maintenir sous la tente (l'attente, quel jeu de mot!) il y a toujours deux cafétéria au centre social de l'Université de Montréal et évi-

demment nos chères distributrices. Pour, vous entretenir, vous verrez des gens de toutes les COUCHES de la société la semaine prochaine.

A bon entendeur...
Jacques P. Bélanger
Votre trésorier.



et achat de quelques autres accessoires dont une toute nouvelle machine à «piastres» \$ pour remplacer le gobe-sous.

Aux autres comités, quelques congrès à l'extérieur de Montréal, un peu d'équipement et naturellement je garde en secret, les dépenses de l'Initiation... BOUAH! AH! AH! En passant, Jean Royer cherche des couches pour ses bébés. La naissance a lieu lundi le 12 septembre à 8h30 du matin. Donc pour les nouveaux, vive le port de la couche du 12 au 16 septembre inclusivement. Pour les anciens vive le port de la chienne sans pour autant être chiens.

Enfin, une grande acquisition, «charité» des Services aux Étudiants, une Gestetner. Si tu ne sais pas ce que c'est, viens voir au S-213. Inutile de vous redire que les SEP sont très «charitables» alors si tu as besoin d'argent pour une activité étudiante va voir les SEP plutôt que l'AEP. Ils offrent déjà les soins gratuits de deux dentistes, l'usage d'une chambre noire, un service de logement, des billets de spectacles à prix réduits, etc...

l'école: les ballets jazz

Cofondatrice et directrice artistique:
EVA VON GENCSY

Cofondatrice et directrice générale:
GENEVIEVE SALBAING

Directrice administrative:
MADELEINE COTE-STACK

Directrice pédagogique:
NICOLE VACHON

SESSION AUTOMNE
6 SEPTEMBRE au 19 DÉCEMBRE (15 semaines)

COURS:
ballet-jazz, classique, claquettes

NIVEAUX:
débutant, intermédiaire, avancé

JOURS:
Lundi au vendredi (jour et soir), samedi matin

RENSEIGNEMENTS: 866-4804
1226 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal

AUX UNIVERSITAIRES
Profitez de votre rentrée aux études
pour faire nettoyer vos vêtements.

**'NOUS SOMMES A DEUX PAS
DE L'UNIVERSITE'**

NETTOYEUR BELLINGHAM
2016, boul. Edouard-Montpetit — 733-5377

SEREZ-VOUS ENCORE DÉBORDÉS PAR DES MONTAGNES DE LECTURE À LA RENTRÉE?

VENEZ TROUVER LA SOLUTION AU COURS D'INITIATION A LA LECTURE DYNAMIQUE

A PRIX ETUDIANT \$0⁰⁰ SANS ENGAGEMENT

OÙ INSTITUT INTERNATIONAL DE LECTURE DYNAMIQUE

892 Sherbrooke Ouest
(en face de McGill)

Salle de conférence

QUAND

merc. 7 ou jeudi 8 sept.
10h.15 - 17h.15 - 19h.15

sam. 10 sept.: 10h.15 - 12h.15

Choisissez le jour et l'heure qui vous conviennent le mieux.

En une heure, apprenez comment gagner du temps pour vos loisirs.

C'EST UN RENDEZ-VOUS! AMENEZ UN(E) AMI(E)

Pour réserver plusieurs places
APPELEZ: (514) 844-1941 (frs virés)

INSTITUT INTERNATIONAL DE LECTURE DYNAMIQUE



Jean Junction
10% d'escompte sur tous les JEANS
en présentant votre carte d'étudiant

Le Poly stat scope

Le début de la session étant une période creuse pour les Chevaliers du Polyscope, nous avons pensé, pour ce premier numéro, vous présenter nos statistiques annuelles... Bande de chanceux!

En effet, si nous considérons que la publicité représentait 23% du journal, la COOP 8% et les caricatures 7.5%, les affaires externes devenaient l'enfant pauvre accaparant seulement 19% du journal. Ce qui n'est pas extravagant pour un journal tirant hebdomadairement 10,000 exemplaires, et dont 80% du tirage s'expatrie.

rons pour votre seul plaisir d'améliorer la qualité.

Donc comme d'habitude on vous invite à écrire. De plus le Polyscope loin de vous limiter à une grandiose carrière de journaliste, on n'est pas si mesquin, vous offre l'opportunité de devenir maquétiste.

Certaines rumeurs voulaient que le journal de l'Association ne se consacre pas suffisamment à ses affaires internes. Je commencerai donc par faire taire ses chuchotements en annonçant en primeur, que les affaires internes occupèrent 40.8% de la surface du Polyscope l'an passé.

Ces chiffres nous permettent de juger de l'orientation du Polyscope l'an passé mais ils sont aussi représentatifs des tendances actuelles du journal.


La maquette, éternelle orgie du mercredi soir, vous permettra de rencontrer bien du monde, de développer votre créativité, votre sens critique et le choix de vos farces et attrapes.

Ronald St-Amour
Directeur du Polyscope

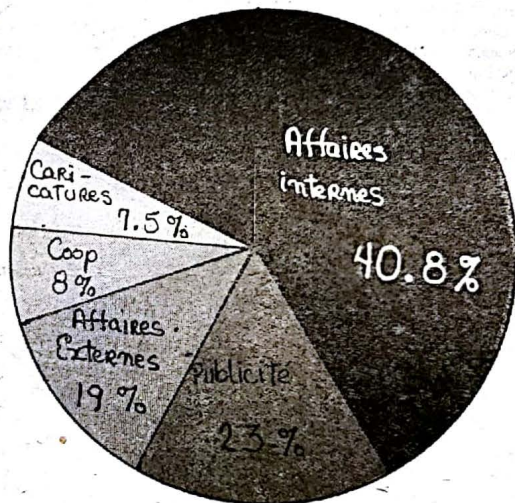
A mon avis, ce pourcentage est plus que satisfaisant.

Aussi cette année, après avoir augmenté la quantité nous essaie-

OFFRE SPÉCIALE PHOTOCOPIE
7¢ ou moins
SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE D'ÉTUDIANT
REPRODUCTION 738-3372
Carlton
6280 Côte des Neiges, Montréal, Qué.



Côte des Neiges Garage Inc.
5228 Côte des Neiges, Montréal, Québec
Tél.: 737-4574, 737-4027
Réparation de Voitures Européennes
Stationnement




Les cours Michel Boudot Enr.
si vous aimez danser
BALLET JAZZ BALLET CLASSIQUE
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
COURS DÉBUTENT LE 12 SEPTEMBRE

- COURS CHORÉGRAPHIE avec Monsieur Boudot.
- PRIX SPÉCIAUX ADOLESCENTS.
- LA MÉTHODE MICHEL BOUDOT à tous les niveaux.

● BOURSES POUR GARÇONS

NOUVEAU STUDIO
1499, rue BLEURY
(face métro) sortie Bleury,
Informations 487-1876

INSCRIPTIONS
6-7-8-9
SEPTEMBRE
DE 5 h à 9 h
PERMIS DU MINISTÈRE
no 749971

**Ah...
les mardi
soirs...!**

Salut, c'est Micheline, la dactylographe du Polyscope, qui vient te demander ta collaboration.

Comme tu le sais probablement, les articles du Polyscope sont dactylographiés le mardi soir; ce travail étant fait «sous pression», des erreurs peuvent facilement s'y glisser. Alors si tu veux mettre toutes les chances de ton côté pour que ton article soit bien rédigé, voici quelques petits points à considérer:

- Ecris à l'encre
- Laisse quelques lignes blanches au bas de la feuille
- A double interligne
- Sur un seul côté de la feuille
- N'oublie pas que la tombée des articles est le mardi à 16h00.

Je te remercie beaucoup, on attend ton article!



COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

Magasin Général

Avis aux membres

Un lien s'est créé entre la Coopérative des HEC et celle de Polytechnique. Nous pouvons maintenant nous procurer, aux prix coop:

- parapluie
- littérature générale
- voyage
- dactylo
- serviettes de luxe

à la Coop des HEC. En effet, vous n'avez qu'à présenter votre carte de membre de la COOP de Poly pour obtenir la réduction.

Besoin d'un sarrau?

Viens à la COOP nous en avons de toutes les grandeurs (28-44) blancs et unisexes.

Prix: \$10.50

* réduction aux membres

Photographie: cette année, du nouveau!

Il est maintenant possible d'acheter sur commande tout matériel photographique (appareils photos, lentilles, ciné-caméra, équipement de chambre noire, agrandisseurs, etc...)

Quelques exemples:

- Asahi Pentax K2
- Asahi Pentax KX
- Nikkormat FT2
- Canon AE-1
- Konica T-3
- Polaroid SX-70 deluxe

De plus pour la rentrée, on offre un rabais de 10% sur tout le papier à développement Ilford (Ilfomar, Ilfospeed, Ilfobrom).

On a aussi en magasin les produits chimiques pour développement noir et blanc de Kodak ainsi que tout le matériel cibachrome.

Dektol	\$2.00	Cibachrome	
Microdol X	\$3.06		
D-76	\$1.90	Cylindre	\$10.76
Bain d'arrêt	\$2.07	Papier 8 x 10	\$25.20
Fixe	\$1.77	Papier 10 x 14	\$24.30

Pour ce qui est des films on vend maintenant les nouveaux films de

Kodak: ED 135-20 (200 A.S.A. diapositives)
CG 135-36 (400 A.S.A. photos couleurs)

Disque-tu penses!

Cette année encore, la COOP t'offre les disques qui te plaisent et que tu recherches. Sillon le dit, c'est que c'est vrai.

Viens faire ton tour.

Jean R. Chalifoux

Vente d'écoulement des vêtements Tricofil

Rabais de 10% du prix indiqué.

Nous avons en stock: robes de chambre, tuniques, veston en ratine, chandails col roulé et col rond, etc...

Librairie scientifique

Collection Schaum: (80 titres environ)	formules et tables de maths 5.20 équations différentielles 4.85 circuits électriques 4.85 thermodynamics 4.90	Collection J'ai lu: Vol. simple \$1.30 Vol. double \$1.85	Vol. triple \$2.45 Vol. quadr. \$2.80	Instruments techniques: té à dessin 24" 5.80 té à dessin 30" 6.75 té à dessin 36" 7.00 loupes 10 x 1.95 règles parallèles 15" 4.40 rapporteurs Douglas 2.60 plumes techniques (ens. 3,4,7,9) 4.60 env. ensemble de compas variant de \$16.40 à \$30.00
Collection IBM: (30 titres env.)	fortran IV language 3.60 TSO command language 8.55 PL/I language reference manual 9.85	Coll. Marabout (Science-fiction) et Robert Laffont -10%		
Handbooks & Dictionnaires:	chemical engineer's handbook 37.45 machinery handbook 25.00 petit Larousse 13.65 petit Robert I 21.75 petit Robert II 29.95 Harrap's angl-franc, franc-angl 16.20	Bandes dessinées: Astérix, Tintin, Valérian, Talon etc... 2.95 Gaston Lagaffe, Chick Bill, Mortimer etc. 2.80 Rubrique-à-brac, Grand Duduche etc. 3.95		

N.B.: Vous pouvez commander le volume de votre choix si celui-ci n'est pas en magasin moyennant un léger dépôt.

